

QUOI DE NEUF semaine 50

ACTUS MILITANTES



BOagri : avancements de grades filières administratives, formation recherche/ ACTUS UNSA : prévoyance, poursuivre l'action contre le fonctionnaire bashing : carte de vœux au gouvernement

BOAGRI n° 50 du 05-12-2024 au 12-12-2024

Ressources humaines :

[Lire notre publication Résultats des avancements de grades pour les corps des filières : administrative, technique et Formation/Recherche](#)

Accès des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) par la voie du détachement à un corps de niveau supérieur ou de catégorie supérieure relevant du ministère chargé de l'agriculture. Avis d'appel à candidatures au titre de l'année 2025, pour les corps des secrétaires administratifs et des attachés d'administration de l'État.

[NS-2024-669/telechargement](#)

Enseignement supérieur :

Rapport d'activité quadriennal au titre de 2025 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture.

[NS-2024-685/telechargement](#)

Etablissement, au titre de l'année 2025, d'une liste d'aptitude exceptionnelle pour l'accès au corps des professeurs de l'enseignement supérieur agricole.

[NS-2024-686/telechargement](#)

Avancement de grade au titre de 2025 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture.

[NS-2024-687/telechargement](#)

Mobilité

Les postes sont publiés sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

[Les offres d'emploi du MASA](#)

[Les résultats : mobilité générale et au fil de l'eau](#)

(Sur le site recrutement.agriculture.gouv.fr : « Rejoindre le ministère »/ « postulez à nos offres d'emploi »/ « Je consulte les calendriers et les résultats de la mobilité »

[Lien vers le calendrier des mobilités au "fil de l'eau"](#)

Calendrier 2025 payes et pensions (avec décembre 2024) :

[Lien du calendrier des payes et pensions 2025](#)

[Situations de handicap, s'informer et travailler au MASAF](#)

Handicap invisible :

Dans le cadre de [la campagne de sensibilisation aux handicaps invisibles](#) du ministère, une **conférence d'information et de sensibilisation aux troubles de la vue** vous est proposée le **lundi 16 décembre de 13h à 14h**, en distanciel (webinaire Webex). **Ouvert à toutes et tous, sans inscription préalable**

Au programme :

- une présentation des principales pathologies oculaires en France : les maladies de la rétine, le glaucome, la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) ;

- quels sont les signes d'alerte, comment préserver sa santé oculaire ;
 - les thérapeutiques actuelles, les nouvelles technologies en développement ;
 - un temps de questions / réponses avec les participants.
- visio-conférence Webex, sans inscription :
<https://agri.webex.com/agri/j.php?MTID=m5b0e3cb9d777e28d719ce0318bd39bb3>
Numéro du webinaire (code d'accès) : 2741 325 2217 - Mot de passe : cwFQ7vP5VH

Prévoyance :

Contrat collectif prévoyance à adhésion facultative. L'ensemble des personnels de la communauté éducative est concerné.

Adhésion à compter du **13 décembre**, vous pouvez adhérer jusqu'au 15 janvier 2025 pour une prise **d'effet au 1^{er} janvier 2025**.

Suite à une intervention de [l'UNSA auprès du SRH](#), vous pouvez rejoindre le contrat de Prévoyance facultatif du MASAF, **à tout moment, sans questionnaire médical, pendant toute l'année 2025. [Lire notre communiqué.](#)**

Si vous êtes adhérent actuellement à une prévoyance non référencée par le ministère, attention à votre **décal de résiliation**.

La prévoyance traite de la partie **incapacité, invalidité, décès**. Ainsi, par exemple, **les options**, permettent de compenser la perte de revenus en cas d'incapacité de travail. En effet, au-delà de **90 jours en Congé Maladie Ordinaire CMO, la rémunération tombe à 50%**, ces situations arrivent plus **souvent que l'on ne le pense**.

Nous vous invitons à étudier attentivement le sujet et ne pouvons que vous inviter à adhérer à une prévoyance. Pour mémoire l'employeur participe à hauteur de **7€**.

FOCUS actualité CMO

Dans un contexte où « le ministre sortant » de la Fonction Publique avait prévu 3 jours de carence et une diminution de la rémunération à 90% des CMO à compter du 1/01/2025 : nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre d'un CMO, la compensation intervient au-delà de 90 jours et le ou les jours de carences ne peuvent être compensés par une prévoyance. L'UNSA dès l'instauration d'un jour de carence, que nous avons d'ailleurs combattu, s'est battu pour obtenir la possibilité de couverture du jour de carence par la prévoyance. Malheureusement, l'objectif des différents gouvernements qui se succèdent étant la sanction des agents malades, cela a été une fin de non recevoir. Ne nous y trompons pas, il en sera de même si le ministère de la fonction publique poursuit dans cette voie : aucune compensation par une prévoyance ne sera possible, ni pour les jours de carence, ni pour la perte de salaire de 10%. AINSI, nous vous invitons à poursuivre le combat, en participant à l'action CARTE DE VOEUX, rapide et gratuit (dans l'article ci-dessous)

ACTUS UNSA

aHR0cHMIM0EIMkYIMkZ1bnNhLXNIYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUIMkZsYWljaXRILWxlbnNlaWduZW1

ACTUS UNSA

Lire l'article UNSA éducation : [Forfait mobilité durable 2024, vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire votre demande !](#)

Questionnaire : syndicats et lanceurs d'alerte

Ce questionnaire a été réalisé par la Maison des Lanceurs d'Alerte avec laquelle l'UNSA a déjà travaillé dans le passé. En testant vos connaissances sur le thème "syndicats et lanceurs d'alerte", vous contribuez à un projet important : l'amélioration de la formation des acteurs syndicaux dans leur rôle d'accompagnement des lanceurs et lanceuses d'alerte. Avec ce questionnaire, notre objectif est simple : mieux comprendre les connaissances actuelles pour construire des outils pratiques qui vous soient le plus utile possible. Le questionnaire est anonyme et ne vous prendra pas plus de 5 mn. Merci de votre aide précieuse ! »

Lien du questionnaire : <https://framaforms.org/agir-syndicalement-aupres-des-lanceurs-dalerte-testez-vous-1728986905>

Questionnaire à remplir si vous le souhaitez immédiatement et jusqu'au **20 décembre 2024**.

ACTUS MASAF

[Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne : enjeux et perspectives pour le secteur agricole- Analyse n° 207](#)

[Retrouvez tous les dispositifs d'aide de la Planification écologique pour l'année 2024](#)

Le service public c'est aussi :



Radio France, musique, émissions, podcasts

Série Histoires des Forêts



SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-uns.syndicats@agriculture.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter @SEA_UNSA

Épisode 1/4 : Tronçais, Compiègne, Fontainebleau... les forêts du roi envoient du bois (58 mn)

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/troncais-compiegne-fontainebleau-les-forets-du-roi-envoient-du-bois-3084665>

Épisode 2/4 : Aux racines des Landes, un pin c'est tout ! (59 mn)

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/aux-racines-des-landes-un-pin-c-est-tout-4471954>